

**COMMUNE DE BROQUIES**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Le Lundi 21 OCTOBRE 2019 à 20h30

Présents : **11**            Mr Jean-Luc CRASSOUS, Mme Sylvie GENIEYS, Mr Bernard MARITAN,  
Mr René ALBOUY, Mr Jacques ANTONIN, Mr André GAVALDA, Mr Stéphane QUERALT, Mr  
Loïc REYNES, Mme Arlette RICARD, Mr Christian SERIN, Mr Gilbert TOULOUSE

Représentés :**2**            Mr Claude REYNES *par Mme Sylvie GENIEYS*  
Mr William RIBault *par Mme Arlette RICARD*

**Votants : 13**

Excusée :    1            Mme Florence LAPLUME

---

Le quorum étant atteint, Mr CRASSOUS, Maire, ouvre la séance, et rappelle l'ordre du jour :

**L'ORDRE DU JOUR :**

- 1. -Approbation du compte rendu du 24/07/2019**
- 2. - Abandon captages sources**
- 3. - Acquisition terrain**
- 4. - Subvention rénovation énergétique école**
- 5. - Avis sur le projet du PLUi**
- 6. - Subvention nominative béton**
- 7. - Convention plan bibliothèque**
- 8. - Modification nomenclature budget multiservices**
- 9. -DM**

Mme RICARD est désignée secrétaire de séance.

**1. -Approbation du compte rendu du 24/07/2019,**

Les membres présents sont invités à approuver le compte rendu de la séance du 24 juillet dernier, dont un exemplaire leur a été précédemment adressé à titre individuel.

Approuvé à l'unanimité.

**2. Abandon captages sources**

Mr le Maire rappelle la fin des travaux d'interconnexion du réseau d'eau et le raccordement effectif au Syndicat des Rives du Tarn pour la fourniture de l'eau. Un point a été fait sur site avec les membres de l'ARS qui ont constaté le travail réalisé.

Restent de petits travaux complémentaires effectués par les employés municipaux (mise en place de compteurs divisionnaires permettant de limiter des fuites grâce à des contrôles plus précis) et le raccordement du hameau de Peyralbe au réseau communal.

Désormais, il convient d'acter l'abandon des sources des Pradiols et de Cussac, leur déconnexion physique totale et l'alimentation du réseau d'eau par l'achat d'eau au SIAEP des Rives du Tarn ; Mr le Maire précise que la gestion de l'eau reste en régie à la Commune (facturation, compteurs, suivis de consommation, fuites...)

Pour : 13            Abstention : 0            Contre : 0

### 3. - Acquisition terrain

Dans le cadre de ces travaux d'interconnexion du réseau d'eau, un nouveau réservoir de tête de 120 m3 a été construit sur un terrain appartenant à Mr BOUSQUET Alain après avoir obtenu un accord de principe de vente de la superficie nécessaire à son implantation.

Suite au relevé effectué par géomètre, la superficie définitive s'élève à 815 m<sup>2</sup> et a été clôturée ; du fait des conditions de réalisation, Mr le Maire propose à l'assemblée l'acquisition du terrain d'emprise du bassin au prix de 1.48 €/m<sup>2</sup>.

Après délibération, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

Pour : 13      Abstention : 0      Contre : 0

### 4. - Subvention rénovation énergétique école

Mr le Maire rappelle la délibération du 19 février dernier portant sur des travaux de rénovation énergétique sur le bâtiment scolaire et sollicitant l'Etat dans le cadre de la DETR, pour :

- Le changement des menuiseries et des radiateurs électriques existants très énergivores,
- L'isolation des combles et vides sanitaires.

Il propose de solliciter la Région et le Département pour ce projet d'intérêt communal avec demande de subvention complémentaire ; le plan de financement s'établirait ainsi :

<b>Coût des travaux HT :</b>	<b>75 189.82 €</b>
DETR 40 %	30 075.93 €
Région 15 %	11 278.47 €
Département 25 %	18 797.46 €
<b>Autofinancement</b>	<b>15 037.96 €</b>

Après délibération, l'assemblée est invitée à se prononcer sur cette proposition.

Pour : 13      Abstention : 0      Contre : 0

### 5. - Avis sur le projet du PLUi

Mr le Maire rappelle les raisons qui ont amené la Communauté de Communes Muse et Rapes du Tarn à engager la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Par délibération du 23 juillet 2019, le conseil communautaire a arrêté le projet du PLUi et, selon le code de l'urbanisme, la procédure se poursuit, avec la consultation des personnes publiques associées, durant 3 mois.

Ce dossier peut être consulté sur le site de la Communauté de Communes ou directement

Une enquête publique sera réalisée en fin d'année ; les observations, les propositions ou les demandes du public pourront être remises ou adressées au commissaire enquêteur.

Le PLUi pourra être modifié en fonction des conclusions du rapport du commissaire enquêteur.

L'approbation du PLUi interviendra ensuite par délibération du conseil de communauté en début d'année 2020.

Mr le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur ce projet.

Pour : 13      Abstention : 0      Contre : 0

### 6. - Subvention nominative béton

Par délibération du 22 septembre 2008, une participation financière est accordée pour la réalisation de travaux d'accès aux habitations principales, soumise à délibération pour arrêter les bénéficiaires et les montants attribués sur justificatifs.

Mr le Maire présente la demande formulée par Mr MARRAGOU Fabien, domicilié à Montaigut.

Après étude des factures présentées et acquittées, et selon les conditions fixées par ladite

délibération, le volume de béton retenu s'arrête à 49 m3, portant la participation communale à la somme de 4 833.36 € TTC

Pour : 13          Abstention : 0          Contre : 0

### 7. - Convention plan bibliothèque

L'académie de Toulouse a soumis à l'école publique un « Plan bibliothèque » dont l'ambition est d'encourager l'implantation ou la redynamisation d'espaces dédiés spécifiquement à la lecture dans les écoles, particulièrement dans les zones déficitaires en lieux et équipements de lecture publique, dans les écoles éloignées d'une bibliothèque et dont les élèves ne peuvent avoir accès quotidiennement aux livres.

Ce programme doit faire l'objet d'un partenariat entre :

- L'académie de Toulouse qui s'engage à accompagner la réflexion des équipes pédagogiques sur le choix des ouvrages, financer l'acquisition d'un fonds de bibliothèque par l'achat de livres à hauteur de 1500 €
- La collectivité qui s'engage à accompagner l'aménagement de la bibliothèque d'école en complétant le financement de l'Etat,

Après délibération, Mr le Maire propose d'adhérer à ce projet et compléter ainsi le financement de l'Etat par la signature de la convention de partenariat avec une participation de 300 € pour l'achat de mobilier de rangement et d'aménagement de l'espace de lecture.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Pour : 13          Abstention : 0          Contre : 0

### 8. -Modification nomenclature budget multiservices

La création du budget annexe « multiservices » était actée par délibération du 24 octobre 2011, tout en précisant que ce budget suivrait la nomenclature M4. Toutefois, l'autonomie financière requise pour ce budget paraissant difficilement réalisable, Mme la Trésorière préconise de mettre en conformité le budget multiservices en le soumettant à la nomenclature budgeraro-comptable M14 tout en le conservant comme budget annexe sans obligation de lui conférer l'autonomie financière.

Mr le Maire propose de soumettre le budget multiservices à la nomenclature M14 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Pour : 13          Abstention : 0          Contre :**

### 9. -DM

- Budget de la Commune :

Mr le Maire précise l'insuffisance de crédits ouverts aux articles suivants sur le budget de la Commune pour l'exercice 2019 et la nécessité de voter des crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes, dans le respect des équilibres du budget.

INVESTISSEMENT		Dépenses	Recettes
20422	Privé : bâtiments, installations	7500.00	
21311-242	Hôtel de Ville	2500.00	
2313-263	Constructions	-10000.00	
2315 (041)	Installations, mat.et outillage tech.	616.56	
2033 (041)	Frais d'insertion		616.56
	TOTAL	616.56	616.56

L'assemblée est invitée à voter ces crédits.

Pour : 13          Abstention : 0          Contre : 0

– Budget de l'eau

Mr le Maire précise l'insuffisance de crédits ouverts aux articles suivants sur le budget de l'Eau pour l'exercice 2019 et la nécessité de voter des crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes, dans le respect des équilibres du budget.

FONCTIONNEMENT		Dépenses	Recettes
023 (042)	Virement à la section investissement	25000.00	
605	Achats d'eau	-12500.00	
6063	Fourniture, entretien et pt équipmt	-8000.00	
61523	Entretien, réparation réseaux	-1500.00	
701249	Reversement redevance agence eau	-3000.00	
	<b>TOTAL</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT		Dépenses	Recettes
203-101	Frais études, recherche, dévelopmt	-15000.00	
203-103	Frais études, recherche, dévelopmt	-12000.00	
203-108	Frais études, recherche, dévelopmt	-5000.00	
203-109	Frais études, recherche, dévelopmt	-6000.00	
211-101	Terrains	-7000.00	
211-108	Terrains	-4000.00	
211-109	Terrains	-5000.00	
2156-100	Matériel spécifique d'exploitation	-5000.00	
2315-101	Installation, matériel et outillage tech	84000.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctiont		25000.00
	<b>TOTAL</b>	<b>25000.00</b>	<b>25000.00</b>

L'assemblée est invitée à voter ces crédits.

Pour : 13      Abstention : 0      Contre : 0

– Multiservices

Mr le Maire précise l'insuffisance de crédits ouverts aux articles suivants sur le budget de l'Eau pour l'exercice 2019 et la nécessité de voter des crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes, dans le respect des équilibres du budget.

FONCTIONNEMENT		Dépenses	Recettes
675 (042)	Valeurs comptables immobilisations cédée	583.33	
775	Produits des cessions d'immobilisations		583.33
	<b>TOTAL :</b>	<b>583.33</b>	<b>583.33</b>
INVESTISSEMENT		Dépenses	Recettes
024	Produits des cessions d'immobilisations		-467.33
2184 (040)	Mobilier		467.33
	<b>TOTAL :</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>TOTAL :</b>	<b>583.33</b>	<b>583.33</b>

L'assemblée est invitée à voter ces crédits.

Pour : 13      Abstention : 0      Contre : 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.